



FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE FOOTBALL
LIGUE DU GRAND CASABLANCA
C,R,S,R,&Q
PV N°22



Séance du 06/03/2018 Présidée par Mr Said BEN HSSIOUA
en présence de Mrs ABADI Med - Salah Ould LARBIA - Tarik SAHIM
Allal MOUBACHIR - Abdellatif NDIAYE

Ordre du jour :

- Homologation des rencontres.

« EXCELLENCE »

Mise à jour

AUSB // AJS

Les réserves régulièrement confirmées de l'équipe AJS portant sur la qualification des joueurs du club AUSB ayant participé à cette rencontre. Les recherches effectuées au sein des fichiers de la ligue ont abouti au résultat suivant.

Le joueur REDA AITI CIN : BK609712 ayant participé avec les clubs

- 1) AWR au match du championnat le 08/10/2017.
- 2) MAC au match du championnat le 21/10/2017.
- 3) AUSB au match du championnat le 11/02/2018.

Attendu que le joueur a participé avec 3 clubs différents contrairement aux stipulations de l'article 5 alinéa 3 du règlement du transfert du joueur.

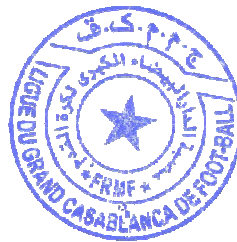
De ce fait la commission a décidé de donner match perdu par pénalité au club AUSB enregistrant moins un point (-1) au classement général, 3 buts contre et 0 but pour, tandis que l'équipe AJS enregistre 3 points au classement général, 3 buts pour et 0 but contre, plus une suspension de :

- a) 4 matchs pour le joueur Reda AITI Licence : 116932
- b) 4 matchs pour l'administrateur Yacine BAITI CIN : BK181461

La séance est levée à 17H00.

Le Secrétaire de CRSR&Q

Mr ABADI



Le Président

Mr Said BEN HSSIOUA